



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 avril 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 avril 2008

**Restructuration du Haut de la Place de la Brèche. Avenants aux
marchés de travaux : lots 4, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 20, 22, 24, 25, 26,
27**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Pilar BAUDIN
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Nathalie BEGUIER
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET

Excusés :

Adjoints :

Mme Josiane METAYER -

Conseillers :

Mme Blanche BAMANA -

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2008

DELIBERATION D20080148

DIRECTION OPERATIONNELLE DES PROJETS STRUCTURANTS Restructuration du Haut de la Place de la Brèche. Avenants aux
marchés de travaux : lots 4, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 20, 22, 24, 25,
26, 27

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :
 Mesdames et Messieurs,
 Après examen par la Commission Générale,
 Sur proposition du Maire

Lors de sa séance du 22 Septembre 2006, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer le marché relatif à l'aménagement du Haut de la Place de la Brèche. Ce marché comprend 18 lots (lots 4 à 23).

Les lots 24 à 30 ont, quant à eux, fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal en date du 29 Juin 2007 pour approbation.

L'ensemble de ces deux marchés fait l'objet d'avenants liés à des adaptations techniques, dont les travaux en plus et en moins sont à comptabiliser.

Il s'agit notamment de modifications de sols et parois, de protections complémentaires liés plus particulièrement à la sécurité et demandés par les pompiers ainsi que des adaptations techniques incontournables à ce type de chantier.

Les montants des marchés initiaux sont modifiés de la manière suivante :

LOTS	DESIGN.	TITULAIRE	MONTANT MARCHE INITIAL H.T.	AVENANT 1	AVENANT 2	AVENANT 3	AVENANT 4	% +/- CU-MULS	MONTANT MARCHE APRES AVENANT
4	VRD	EUROVIA	769 957,09	4 000,00	17 742,40			2,82	791 699,49
6	ECLAIRAGE EXTERIEUR	STECO	74 118,65	6 439,00				8,69	80 557,65
7	SOLS ET MARCHES PIERRES EXTERIEURS	SOMEBAT	1 704 118,00	-147 289,78	10 085,04			-8,05	1 566 913,26
9	GROS ŒUVRE MACONNERIE	LEGRAND	5 756 530,00	404 108,28	168 836,86			9,95	6 329 475,14
10	PIERRES ET MACONNERIE EXTERIEURES	DA SILVA	87 748, 50	13 543,32				15,43	101 291,82
11	CHARPENTE ET OSSATURE METALLIQUE	GUYONNET	811 301 ,80	13 019,94	23 644,90	19 468,59	15 578,84	8,84	883 014,07
12	METALLERIE INDUSTRIELLE ET TRADITION-NELLE	MARCHET LA FORGE DE LA BELLE	644 522,65	5 169,82	39 404,84			6,92	689 097,31
14	COUVERTURE ZINGUERIE	LIZET	83 686,18	-7 852,90	-930,53			-10,50	74 902,75
20	PEINTURE	ARMONIE DECO	49 727,34	634,60				1,27	50 361,94
22	ELECTRICITE	STECO	52 133,00	2 587,50				4,96	54 720,50
24	PLATRERIE DOUBLAGE	BOURGUIGNON	71 477,12	-4 907,20				-6,86	66 569,92
25	ELECTRICITE	STECO	162 438,47	14 176,91				8,73	176 615,38
26	CHAUFFAGE PLOMBERIE	CB ELEC	112 933,62	-14 698,69				-13,02	98 234,93
27	PEINTURE	ARMONIE DECO	34 986,80	2 967,63				8,48	37 954,43
	TOTAL		10 415 679,22					5,62	11 001 408,59

La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 14 avril 2008, a émis un avis favorable pour les lots 6, 9, 10, 11 et 12.

D'autre part, un avenant n° 1 avait été passé avec l'entreprise MARCHET lot 12 métallerie industrielle et traditionnelle pour un montant de - 13 531,17 € H.T. (cf. le compte-rendu du conseil municipal du 21 Septembre 2007).

Le montant de l'avenant n° 1 est de + 5 169,82 € H.T. et non - 13 531,77 € comme indiqué dans la délibération du 21 Septembre 2007 (suite à une erreur matérielle).

Il convient de modifier cet avenant n° 1 pour permettre l'engagement de la dépense supplémentaire.

Les crédits correspondants à ces diverses modifications sont prévus au Budget Principal : chapitre : 8 300 3031, fonction 8 241, compte : 238.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants aux marchés de travaux des lots : 4, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 20, 22, 24, 25, 26, 27.
- Autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer les documents et avenants susmentionnés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 6
Non participé : 0
Excusé : 6

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD

Signé

Amaury BREUILLE